

Montreuil le 14 mai 2018

Le Proviseur

Aux parents d'élèves de 1^{ère} GT

Objet : Examens, calendrier de fin d'année

Madame, Monsieur,

Les conseils de classe de 1^{ère} GT auront lieu du 6 au 8 juin.

La remise des dossiers d'inscription et la restitution des manuels scolaires est prévue le 11 juin. En cas de perte ou de dégradation d'un manuel, un remboursement sera demandé. En cas de non-restitution d'un livre emprunté au CDI cela sera le cas également. Une facture vous sera alors envoyée par l'agence comptable.

Le dossier d'inscription doit être rendu complet le mercredi 13 juin selon un horaire qui sera communiqué aux élèves. Si le dossier d'inscription n'est pas retourné dans les délais prévus, l'inscription en terminale n'est pas garantie.

Les cours selon l'emploi du temps des élèves de 1^{ère} GT s'achèvent le lundi 11 juin. **Les professeurs accueillent les élèves du mardi 12 au jeudi 14 juin matin dans le cadre de révisions avant l'examen.**

Les élèves de 1^{ère} et leurs parents doivent prendre obligatoirement connaissance du livret scolaire lycéen dématérialisé et l'attester sur l'application. Un avis est porté à l'issue de conseils de classe. Les résultats de 1^{ère} seront communiqués aux jurys du baccalauréat 2019.

Un seul service de demi-pension de 12h à 13h sera assuré à partir du mardi 12 juin jusqu'au lundi 25 juin.

Les épreuves écrites anticipées du baccalauréat se déroulent du lundi 18 juin au mercredi 20 juin, les épreuves orales anticipées de français et de français-littérature (série L) du mardi 26 juin au lundi 2 juillet.

Rappel de quelques règles de passation d'examen :

- Nous vous rappelons que les candidats doivent se présenter quarante-cinq minutes avant le début des épreuves écrites, horaires indiqués sur la convocation.
- Il est obligatoire de présenter la convocation et une pièce d'identité au moment de l'épreuve.
- Aucun candidat ne peut être admis dans la salle après l'ouverture des sujets. Toutefois dans des cas exceptionnels et pour des raisons valables, le chef de centre peut autoriser un candidat retardataire à composer. Le candidat n'aura alors pas droit à un temps supplémentaire de composition.
- Nous attirons votre attention sur le port d'objets électroniques, dont les portables, interdit lors des épreuves. Les élèves doivent se munir d'une montre. Dans le cas contraire, votre enfant s'expose à une éviction des épreuves de l'examen et à des poursuites devant la commission des fraudes du Service Interacadémique des Examens et Concours.

Le lycée Condorcet sera administrativement fermé du vendredi 13 juillet à 17h au lundi 27 août à 9h.

La rentrée est fixée au lundi 3 septembre. Une absence le jour de la rentrée entraîne la perte du bénéfice de son inscription.

Nous comptons sur votre collaboration et vous assurons de notre engagement au service de la réussite de votre enfant.

Vincent SEMPERE



Proviseur